le p'tit Saoû

Bulletin municipal de Saoû
Décembre 2021

N° 32

Photo : Couni

À LIRE DANS CE NUMÉRO

- **CCAS** : portage de repas pour les aînés
- **Tri** : du civisme dans nos déchets
- **Cantine de l'école :** la mairie recrute
- **Urbanisme :** rappel des démarches
- **Jumelage :** 20 ans !
- **Bibliothèque :** Ah bon ? Ben oui !
- **Semaine bleue :** visite des aînés à l'école
- **Portrait :** Caroline et Jérémie Barret

L'édito du Maire

Cet été, nous avons renoué avec nos festivités et rendez-vous annuels. Nous avons pu profiter de belles éditions du Festival Saoû chante Mozart, et De-Saoû de Jazz, de la Fête du Picodon, des Free'p, et plus récemment de la Foire aux Fruits d'Hiver. Des nouveautés aussi avec le stage *"Inventer pour Apprendre"* regroupant de jeunes musiciens compositeurs. Et enfin, en ce début décembre, le week-end Désirs Des Arts qui se profile. Je veux ici remercier toutes ces personnes et plus largement toutes les associations qui maintiennent ces initiatives, malgré la lassitude, le découragement et le manque de bénévoles ; félicitations et bravo pour votre ténacité, votre énergie. On compte sur vous pour 2022 !

Concernant le fonctionnement de la cantine scolaire, pendant les deux services de repas (jusqu'à 60 enfants/jour), nous avons souhaité recruter un poste supplémentaire pour le temps méridien de la cantine afin de proposer une réelle animation aux enfants qui débordent d'énergie ! Le recrutement sur ce poste est contraint aux horaires de midi. Il n'est pas simple à pérenniser et nous sommes toujours en recherche de profils adaptés. Merci aux cantinières Sabine Martin et Valérie Hulin pour le travail accompli sur ce temps de cantine très intense.

Cette fin d'année, nous clôturons le budget 2021 et préparons déjà l'exercice 2022. Les travaux de réfection des chemins du Haut-Célas et des Cosmes ont démarré par la première phase de reprofilage. Aux beaux jours du printemps, la deuxième phase de revêtement sera réalisée. Une réflexion est lancée pour la création d'une nouvelle salle multi-activités en vue de répondre aux besoins croissants des associations et des habitants, mais aussi afin de libérer de l'espace pour notre école bien remplie.

Il est temps de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année avec celles et ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous et de vos proches.

Raphaël Paillot

Les infos de la mairie

Portage des repas pour les aînés

Depuis plusieurs années, suite à l'arrêt de la distribution des repas à Saoû par l'association « Vieillir au Village », un cruel besoin se fait sentir dans ce domaine.

Après divers contacts pris avec des structures susceptibles de nous offrir ce service, notre choix s'est porté vers l'Association Familiale de Dieulefit qui propose la livraison de repas pour tous les jours de la semaine.

Une période d'essai d'octobre à décembre a été mise en place, déjà une dizaine de personnes a adhéré à cette initiative et à mi-parcours nous pouvons dire que l'expérience est concluante. Aujourd'hui les CCAS des communes de Soyans et de Francillon ont intégré ce projet.

Ce service est ouvert aux personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap ou encore en perte d'autonomie provisoire.

Cette prestation ouvre droit à l'APA et à des prises en charge de certaines caisses de retraites.

La livraison des repas est assurée en liaison froide, sous forme de barquettes individuelles à réchauffer au four micro-ondes, à la casserole ou au four traditionnel, 6 jours sur 7, du lundi au samedi (le repas du dimanche étant livré le samedi).

Les repas sont confectionnés par « Dieulefit Santé » (centre de réadaptation spécialisé) et les menus élaborés avec l'aide d'une diététicienne.

Les tarifs sont les suivants :

- Repas livré avec soupe du soir : 9,69 € (6.54 € pour les repas supplémentaires dans le même foyer) ;
- Repas livré sans la soupe : 9,48 € (6.33 € pour les repas supplémentaires dans le même foyer ;

Le coût de la livraison compris dans le prix ci-dessus de 4,70 € (1.55 € pour les repas supplémentaires dans le même foyer) est déductible pour moitié de vos revenus imposables ou génère pour moitié un crédit d'impôt pour les personnes non imposables.

La personne choisit les jours où elle souhaite recevoir les repas (de 1 à 7 jours), des modalités d'annulation ou de modification sont proposées avec une certaine souplesse.

L'expérimentation fait apparaître un bon niveau de service (ponctualité, réserve et discrétion), des menus variés et originaux, une nourriture de bonne qualité (priorité aux produits frais et locaux), des quantités satisfaisantes.

Aussi nous espérons qu'un grand nombre de personnes rejoindra ce service afin de le rendre pérenne.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter le CCAS de Saoû au 04 75 76 00 43.

Les Infos Pratiques

ÉTAT CIVIL, MARIAGES :

- Sophie Rochet et Tom Serranne, le 27 août 2021
- Annick Charlier et Patrick Chalvet, le 25 sept. 2021
- Aleksandra Milkovic et Sylvain Hiriart, le 22 sept. 2021

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :

Ouverture au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 ; mercredi de 14h à 18h
Tél. : 04 75 76 00 43

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Les samedis (toute l'année) de 8h à 13h sauf le 25 décembre 2021 et 1er janvier 2022.

HORAIRES DE LA POSTE :

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30. Tél. 3631

DÉCHETTERIE MOBILE À SAOÛ :

Les 2ème et 3ème jeudis du mois de 8h à 14h au parking de covoiturage à l'entrée du village.

BULLETIN MUNICIPAL :

Le prochain P'tit Saoû paraîtra début juin 2022. Vos textes et photos doivent nous parvenir **avant le 1er mai**, en les déposant en mairie ou par mail à nellie.dauvier@saou.fr.

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°32 - Décembre 2021

Directeur de publication : Raphaël Paillot
Comité de rédaction : Conseil municipal, en particulier Olivier Desbos, Frank Gaffiot et Marie Roche.
Responsable de rédaction : Nellie Dauvier

Imprimé à 340 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Du civisme dans nos déchets

L'été, nos poubelles débordent. L'afflux des touristes présents augmente évidemment la quantité de déchets à traiter sur la commune mais tout n'est pas qu'une question de quantité. Nous voyons parfois une multitude de sacs poubelles aux abords des lieux de collecte puisqu'arrivés là, nous nous rendons compte que les conteneurs Molok® sont pleins et par paresse ou manque de temps, nous préférons laisser notre sac poubelle à côté plutôt que de faire quelques pas de plus pour trouver un conteneur vide.

La CCVD qui a en charge le ramassage des ordures retrouve bien souvent des conteneurs, non pas pleins à craquer, mais dont le système à double tambour qui équipe nos Molok® est bloqué parce que l'on y a introduit des sacs poubelles trop grands. Ces derniers coincent le système et nous voilà dans l'impossibilité de mettre nos propres déchets.

Il nous faut donc veiller à ne pas dépasser la taille maximale de poubelle requise par le système à double tambour (50 litres) et une affichette a été apposée sur les conteneurs pour l'indiquer. Si toutefois les conteneurs sont pleins sur un lieu de collecte, il en existe 5 autres lieux sur la commune ...

La mairie poursuit actuellement l'étude de son schéma directeur d'assainissement et les premières études montrent une nouvelle fois que l'on retrouve dans nos tuyaux des lingettes qui devraient trouver leur place dans nos poubelles d'ordures ménagères et non dans la cuvette des WC. Ces lingettes ne sont pas biodégradables, malgré les allégations de certains fabricants, et elles obstruent les canalisations et peuvent abîmer une partie des installations de la station d'épuration. Alors le geste simple à avoir c'est de prendre l'habitude de jeter ces lingettes si pratiques dans nos poubelles.

Pour en terminer de cet article sur nos déchets, une bonne nouvelle pour le tri qui se voit simplifié depuis le 4 octobre. En effet, à compter de cette date tous les emballages ménagers se trient. Qui ne s'est pas questionné devant un contenant alimentaire, du cellophane, une capsule à café pour savoir dans quelle poubelle il fallait le mettre. Maintenant tout est simple puisque tout plastique ou métal ayant contenu des aliments va dans la poubelle jaune.

Un nouveau guide du tri se trouve dans la rubrique actus du site internet de la commune qui permet de visualiser les nouvelles habitudes à prendre. Une bonne nouvelle pour le tri qui fera que nos poubelles d'ordures ménagères vont perdre du volume et donc pouvoir rentrer plus aisément dans les conteneurs Molok®. La boucle est bouclée.

Cimetière : reprise des concessions

Comme toutes les années, la Toussaint a vu notre cimetière refleurir. Chacun aura pu constater que certaines tombes sont restées vierges de ce souvenir. Le temps passe et certaines concessions s'endorment discrètement, leur entretien n'étant plus assuré.

La mairie, qui a en charge l'entretien du cimetière mais pas des sépultures, a décidé de procéder à la reprise de ces concessions en état d'abandon. La procédure est longue et strictement encadrée. Chaque concession concernée par la reprise doit avoir plus de 30 ans d'existence et la dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans.

Cette procédure a commencé cette année par un affichage sur le portail du cimetière, elle sera poursuivie par la mise en place de petites affichettes sur les tombes concernées par cette reprise. L'objectif est un objectif d'information, permettant ainsi aux familles et aux ayant droits de pouvoir intervenir pour remettre la concession en bon état d'entretien. Toutefois, au terme de trois années sans entretien, la commune pourra reprendre les emplacements et disposer de concessions libres pour ceux qui le souhaitent.

Ce temps long permettra aux descendants et ayants-droits de se faire connaître auprès de la mairie et de procéder à la reprise de l'emplacement dont ils sont les concessionnaires le cas échéant.

Pour toute demande de renseignement ou information à nous communiquer, merci de vous adresser à la mairie.

Quelles démarches effectuer en cas de construction

Lorsque vous réalisez des travaux ou des aménagements, mêmes mineurs, ceux-ci peuvent être soumis à des déclarations d'urbanisme obligatoires. Tout manquement à ces obligations peut entraîner des poursuites.
Dans tous les cas les règles d'urbanisme et de zonage édictées au Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont à respecter.

QUAND DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE (DP)

• Extension
Si vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m².
Attention : dans un rayon de 500m autour des monuments historiques (Beffroi et Château de Lastic) une DP est exigée quelle que soit la surface de l'agrandissement.

• Portes/fenêtres/toiture
Si vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour l'un des travaux suivants : créer une ouverture, changer une porte, une fenêtre ou un Velux, changer des volets, changer la toiture. Attention : dans un rayon de 500m autour des monuments historiques (Beffroi et Château de Lastic) une DP est exigée pour toute réfection ou tout remplacement.

• Transformation d'un garage en pièce d'habitation
Si vous transformez un garage de plus de 5 m² de surface close et couverte en une pièce de vie. En transformant votre garage, vous supprimez une place de stationnement ; dans ce cas, vous devez prévoir une autre place sur votre terrain.

• Ravalement de façade
Si le bâtiment est situé dans un rayon de 500m autour d'un monument historique (Beffroi et Château de Lastic).
Attention : si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme il devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU de la commune.

• Construction nouvelle : abri de jardin, garage
Si l'emprise au sol ou la surface de plancher est comprise entre 5 m² et 20m² et si sa hauteur au-dessus du sol est inférieure ou égale à 12 mètres.
Attention : si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme il devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU.

• Piscine
Si la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m². Si la couverture fixe ou mobile a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m.
Attention : si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme il devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU.

• Installation d'une caravane
Si l'installation dure plus de 3 mois par an (toutes les périodes de stationnement, consécutives ou non, sont prises en compte pour calculer la période de 3 mois).

• Clôture et mur
Une clôture peut être une haie végétale, un grillage, des parois ajourées, un mur ou tout autre élément permettant de fermer un terrain ou d'une combinaison de plusieurs éléments. En principe, les clôtures sont dispensées de formalité. Cependant elles doivent respecter les caractéristiques formulées à l'annexe 3 du PLU de la commune de Saoû.
Attention : dans un rayon de 500m autour des monuments historiques (Beffroi et Château de Lastic) une DP est exigée pour création de clôture ou mur.

• Changement de destination
Si l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment est modifiée. Un commerce peut par exemple devenir une habitation.
Attention : en cas de changement de destination de votre construction, si vous faites des travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade du bâtiment, vous devez déposer une demande de permis de construire.

QUAND DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE – PC

• Construction d'une maison individuelle
Si la construction est supérieure à 20 m².
Attention : le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer votre projet architectural si la surface de votre future construction dépasse 150 m².
Attention : les maisons destinées à être louées, mises à disposition ou vendues doivent respecter la réglementation sur l'accessibilité aux handicapés.

• Agrandissement d'une maison individuelle existante
Si vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 20 m².
Attention : le recours à un architecte est obligatoire pour tous les projets d'agrandissement qui portent la surface de plancher ou l'emprise au sol de la construction existante à plus de 150 m².

• Piscine et abri de piscine
Si la superficie du bassin est supérieure à 100 m². Il en est de même pour une piscine couverte dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m² et dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol supérieure à 1,80 m.

• Abri de jardin, garage, cabane
Si vous créez un bâtiment indépendant de la maison dont l'emprise au sol ou la surface est supérieure à 20 m².

• Changement de destination
Si le changement de destination s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade de votre construction. Attention : si vous changez la destination de tout ou partie d'un bâtiment sans modifier la structure porteuse ou la façade, vous devez déposer en mairie une déclaration de travaux.

• Reconstruction à l'identique
Bâtiment détruit ou démoli depuis moins de 10 ans pour reconstruction à l'identique. Il devra faire l'objet d'un permis de construire. Attention : Le plan local d'urbanisme ou le plan de prévention des risques naturels prévisibles peuvent interdire la reconstruction. Ils sont consultables en mairie.

En cas d'incertitude ou de questions vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie.

La cantine de Saoû en péril

Depuis plusieurs mois, nous avons de grosses difficultés de recrutement de personnel pour le temps de cantine. En effet, depuis 2 ans, le nombre d'enfants a beaucoup augmenté, pouvant atteindre l'effectif de 60 par repas! Il a donc fallu diviser le groupe en 2 et passer à 2 services car le réfectoire ne peut contenir autant d'enfants, notamment en ces temps de COVID. Sabine Martin et Valérie Hulin s'occupent de ces 2 services. Jusqu'à la Toussaint, 1 seule personne était dans la cour avec les enfants qui ne mangeaient pas. Elle assurait essentiellement de la surveillance. Elle a quitté son poste suite à un déménagement. Nous avons profité de ce changement pour réorganiser ce temps dans la cour qui n'était pas satisfaisant : les enfants étaient très excités, il y a eu de la violence entre eux, mais aussi vis à vis du personnel. Nous avons donc décidé de recruter 1 personnel supplémentaire, soit 2 personnes dans la cour, et d'orienter ce temps sur de l'animation : des activités, de type jeux collectifs, ont été proposées aux enfants.

Malheureusement, sur les 2 personnes recrutées : l'une est partie fin novembre, car ce type d'emploi auprès des enfants ne lui convenait pas ; la deuxième, Faustine Vigne, reste pour nous rendre service jusqu'aux vacances de Noël, mais doit ensuite se consacrer à sa création d'activité. Nous avons donc recommencer à diffuser l'offre partout ce qui nous a permis de recruter Emma Meylan qui commence son contrat lundi 6 décembre (sachant qu'elle est disponible jusqu'aux vacances de février). Il nous manque encore une personne pour compléter l'équipe à partir de janvier.

Il faut savoir que durant cette période critique, Chantal Gresse, accompagnatrice dans le bus du soir, ainsi que des bénévoles (parents délégués et élus) se sont rendus disponibles pour venir en complément de Faustine afin que l'accueil de tous les enfants inscrits puisse se faire. Cependant, ce type d'arrangement ne peut pas perdurer. Mercredi 1er décembre, en plus du mail informatif envoyé à l'ensemble des familles (une soixantaine), nous avons organisé une réunion pour laquelle se sont mobilisées onze parents, (et trois se sont excusés). Notre but était d'expliquer la réalité de la situation, d'échanger sur les problématiques rencontrées et de réfléchir collectivement mais force est de constater que la plupart n'en ont pas compris les enjeux. Nous le regrettons malgré l'énergie du débat qui a eu lieu.

Aussi, à ce jour, si nous ne parvenons pas à recruter un deuxième personnel pour le 3 janvier, nous n'aurons pas d'autres solutions, aussi insatisfaisante soit elle, que de limiter le nombre d'enfants inscrits quotidiennement. Nous organiserons alors un système le plus équitable possible pour que ce service non obligatoire puisse continuer à exister mais la cantine ne sera pas en capacité d'accueillir plus de 36 enfants par jour.

Nous savons que cette situation compliquera beaucoup l'organisation des parents mais nous nous devons de prendre en charge correctement les enfants dont nous sommes responsables pendant ce temps spécifique, d'assurer leur sécurité et le bien-être de tous.

N'hésitez pas à faire passer l'info du recrutement autour de vous : la mairie recrute un-e animateur-trice : Vous intervenez auprès des enfants en assurant la surveillance et l'animation durant la cantine. Une expérience en animation voire profil BAFA est un plus. Vous travaillez lundi, mardi, jeudi et vendredi, hors vacances scolaires, de 11H45 à 13H30 + temps de préparation. CDD du 03/01 au 07/07/22

Retour sur le repas communal...

Le dimanche 12 septembre était placé sous le signe de la convivialité puisque se tenait notre traditionnel repas communal. Comme en 2020, ce sont les platanes du bord de Vèbre qui avaient été choisis pour accueillir les quelques 100 personnes présentes. Tous les ingrédients étaient réunis pour une journée chaleureuse : soleil, produits locaux, rencontres et bonne humeur... Les aînés avaient été conviés par la Municipalité puisque leur rendez-vous annuel a, cette année encore, été mis à mal par la situation sanitaire.

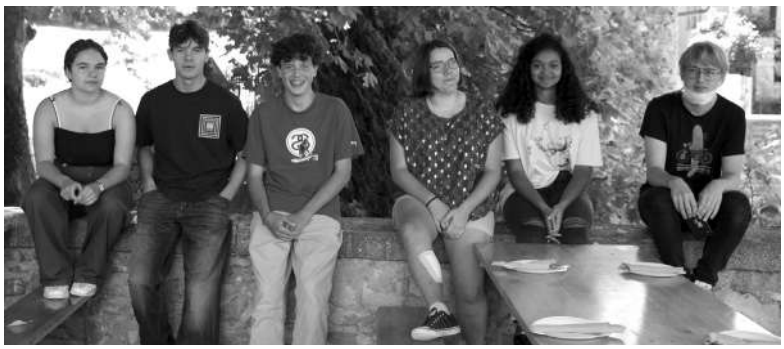

Notre équipe de service de choc a de nouveau fait preuve d'une grande efficacité et d'un enthousiasme communicatif. Merci 1000 fois à Jeanne, Jade, Charlotte, Milo, Zéfir, et Sasha de leur présence. Merci également aux convives pour le pourboire récolté pour eux en fin de journée.

Nos amis de La Chaux, commune suisse jumelle de la nôtre, étaient aussi un peu parmi nous puisque ce sont eux qui nous ont permis de déguster ce délicieux gruyère, ramené quelques jours plus tôt par la délégation qui s'était déplacée dans le cadre des 20 ans du jumelage. Un grand merci à eux donc pour ce cadeau qui a ravi les papilles des amateurs de fromage.

A l'année prochaine !

Coeur de Saoû

portraits paysans

Caroline et Jérémie Barret : Eleveurs d'abeilles et producteurs de miel bio à Saoû

Le rendez vous est pris à 11h, une des plus belles heures pour contempler le grand Pomerolle qui domine l'exploitation de Caroline et Jérémie Barret. Nichées au cœur de cette nature préservée, les ruches bourdonnent tranquillement et sont le voisinage habituel des deux jeunes éleveurs d'abeilles de Saoû et de leurs enfants.

Jérémie est venu à l'apiculture, un peu par hasard, beaucoup par goût. Armé d'un solide bagage agricole puis d'études de botanique, il consacre son début de carrière aux autres agriculteurs mais la tâche est trop éloignée de cette nature qui avait été le point d'entrée de ses études agricoles. La suite de sa carrière se fera désormais entourée d'abeilles.

Aujourd'hui à la tête de 350 ruches en production, il a tout ce qui fait le bonheur des agriculteurs: la nature comme terrain de jeu.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'apiculture est un élevage et Jérémie y tient beaucoup. Et quand on voit le travail nécessaire à la réalisation d'un pot de miel, le soin et l'attention portés aux abeilles est identique à ce que l'on imagine pour un troupeau de chèvres ou de vaches. Il faut veiller chaque jour à la bonne santé de chaque ruche, surveiller l'incidence des aléas climatiques, du varroa ou d'autres agresseurs sur ces colonies de plusieurs milliers d'abeilles. En un mot ELEVER les abeilles, les faire grandir. Surtout que Jérémie est un apiculteur transhumant, ce qui signifie qu'il déplace ses ruches pour que ces dernières se trouvent au meilleur de la nature pour faire de chaque miel un miel à l'identité unique. C'est la force de nos deux apiculteurs locaux de pouvoir offrir des miels typés, loin des standards de cette grande distribution qui a fini par harmoniser un produit pourtant si subtil. Alors quand on voit miel de châtaigniers ou miel d'acacias sur les étiquettes il faut imaginer la transhumance des ruches dans le nord Drôme ou en Ardèche. Et comme la production est en bio, il lui faut trouver des lieux éloignés de l'agriculture conventionnelle et ses intrants chimiques. L'élevage des abeilles est donc un métier à part entière, laissant peu de temps en pleine saison que ce soit le jour ou la nuit puisque les abeilles ne peuvent être déplacées que la nuit. Très loin de l'image d'Epinal habituellement adossée à l'apiculture.

Caroline, quant à elle, s'occupe de la commercialisation et de la transformation de ce miel. Pain d'épices, biscuits et nougat sont produits à partir de leur production de miel et à l'avenir propolis, hydromel.... Si l'on retrouve tous ces produits et leurs miels sur place et à l'épicerie de Saoû, il

y a aussi quatre magasins de producteurs à approvisionner et à tenir à tour de rôle.

Avec une famille très implantée sur Saoû et étant pour sa part originaire d'Autichamp, Jérémie a vu son bassin de vie changer et Saoû en particulier. Si les nouveaux arrivants viennent à la campagne avec des raisons louables certains viennent aussi avec beaucoup de certitudes concernant l'agriculture, souvent acquises hors sol, loin des réalités agricoles, économiques et écologiques de notre territoire. Le fossé se creuse ainsi entre la réalité du monde rural et un usage citadin de la campagne. Pour Jérémie, l'enjeu pour Saoû est de favoriser le maintien et l'installation d'activités économiques permettant à chacun de trouver sa place et d'y vivre et d'éviter par dessus tout la transformation de Saoû en un musée ou un parc d'attraction estival.

Pour la ruralité dans nos territoires Jérémie se veut optimiste. Les fermes sont reprises, il ya beaucoup d'installations, les produits très variés et leur mode de production aussi. Ce n'est pas une agriculture en déclin, à l'image de la production de miel qui a le vent en poupe, un peu par mode mais beaucoup parce que des hommes et des femmes relèvent le défi d'une apiculture honnête permettant de vivre dignement de sa production. Caroline et Jérémie sont de ceux là, il ne nous reste qu'à les remercier de tant de travail et d'engagement et à penser à eux quand nous tremperons nos cuillères dans leurs pots de miel.

Olivier D.

La tribune libre

Les textes de cette rubrique proviennent de particuliers et n'engagent que leurs auteurs

GENS du CRU et NEO-RURAUX

Compte tenu de l'attrait que suscite notre si beau site, nos maisons se vendent très vite et de nombreux néo-ruraux, naturellement attirés par ce magnifique décor et par notre paisible petit village, viennent s'installer à Saoû. Ils contribuent indéniablement au dynamisme de notre commune en apportant leurs compétences et en s'investissant avec beaucoup d'énergie dans la vie locale. Ils résident le plus souvent au village et les rapports entre eux et les gens du cru, qui habitent pour la plupart à l'extérieur, restent hélas distants.

Ces derniers, enracinés dans leur territoire depuis plusieurs générations, se sentent inévitablement un peu dépossédés. Ils n'ont souvent pas les moyens d'acheter ce qui se vend toujours très rapidement et parfois de bouche à oreille... Ils ont tendance à rester discrets et un peu en retrait, alors que ceux qui arrivent dans nos campagnes se sentent acteurs, ils ont le sentiment d'exister en s'engageant dans le monde associatif ou en créant de nouvelles activités.

Aujourd'hui, les plus anciens disent ne plus connaître personne lorsqu'ils viennent au village et l'importante fréquentation touristique renforce encore ce sentiment. On ne se dit plus forcément bonjour, ce que nos locaux ressentent comme un manque de considération et leur donne un peu l'impression que leur territoire leur échappe. Certains nouveaux arrivants, pensant être mieux informés sur le plan environnemental, seraient parfois perçus comme des donneurs de leçons par des gens du cru plus simplement dotés du bon sens paysan.

Par le passé, Saoû était comme une grande famille. Tout le monde se connaissait et s'entraidait, les liens étaient très serrés. On se donnait des surnoms : Platou, Jujube, Ricou, Pipou, Mimile, Milou, et j'en passe... On était un peu au village de Pépone et l'ambiance chaleureuse qui y régnait aurait enchanté nos néo-ruraux. Il résonnait sur ce lieu comme une symphonie pastorale mais le temps a passé et l'inéluctable transformation de Saoû lui a fait perdre peu à peu son authenticité.

Si tout paraît relativement harmonieux au sein de notre petite commune, je pense qu'une parfaite intégration passe par l'écoute, l'observation et le respect, comme on respecterait ne serait-ce qu'un champ de céréales en ne le traversant pas pour prendre des coquelicots en photo... A trop vouloir se focaliser sur la beauté du site, on en oublierait parfois les réalités du terroir.

Compte tenu du brassage des populations, les gens du cru sont comme une espèce en voie de disparition mais les néo-ruraux de longue date, qui se sentent bien intégrés, les rejoindront et auront à cœur de préserver l'âme de notre village au charme duquel ils n'ont su résister, se laissant séduire puis adopter.

Le point de convergence entre nous tous semble être en fin de compte ce profond attachement au paysage local. Cet écrin rocheux qui nous entoure et nous offre des jeux de lumière époustouflants éveille en nous la même émotion, le même sentiment de bien-être qui nous rassemble, efface nos différences et nous ramène à l'essentiel.

Couni

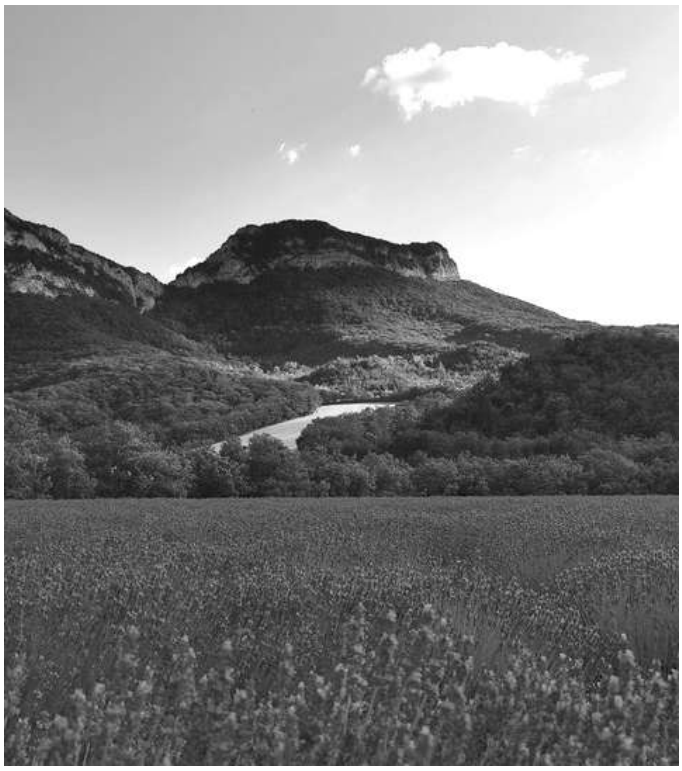

Appel à contribution : tribunes jeunes !

Le P'tit Saoû cherche des P'tits reporters de moins de 18 ans pour la Tribune Libre. Tu as envie de raconter ta vie dans la commune ? De parler de sujets importants pour toi ? De donner ton avis ? Participe au bulletin municipal, en envoyant tes textes ou dessins à la mairie ou par mail à nellie.dauvier@saou.fr

La vie locale

Les textes de cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs

Désirs des Arts fête ses 10 ans !

Bonjour bonjour
Nous revoici enfin !!
Cette année, Désirs des Arts a 10 ans!
Pour fêter cette belle édition, nous avons décidé de nous entourer uniquement d'artistes, créateurs, artisans d'Art qui nous ont accompagnés durant toutes ces années. À une exception près : notre coup de pouce pour une jeune artisan d'art toute fraîche qui n'aspire qu'à vous réjouir.

Mais alors, pourquoi venir pousser nos portes me direz-vous ?
Pas de nouveauté ?
Pas de nouvelle matière ?
Pas de nouvelle patte ?
Que du connu et déjà vu ?

Détrompez-vous, et oui, les créatifs grandissent, évoluent, s'affinent, s'aiguisent s'affûtent...
C'est tellement bon de voir le travail de chacun grandir, évoluer au fil du temps et cette année, c'est cette ascension que l'on vous offre.
Une mise en perspective du temps qui passe selon nos mains.
Et puis, c'est aussi se donner l'occasion, de comprendre que notre œil évolue. Celui du créateur comme celui du lecteur. Lorsque vous allez vous retrouver face à cette alchimie de paramètres indéfinissables qu'est une œuvre d'art, entremêlée à l'histoire de votre vie, un déclencheur, un signal, une réaction spontanée surgira et fera remonter en vous un sentiment fort. Un sentiment qui touche les sphères intimes. L'œuvre vous parle, elle vous touche. Ce même travail qui, il y a quelques années vous avait laissé de marbre, peut-être, tout à coup, se révèlera à votre œil. Une seule idée en tête, se l'approprier ou s'en éloigner très vite. Et hop ! Quelle qu'elle soit, une émotion est née. L'objectif de l'artiste est atteint, il s'est passé quelque chose en vous qui vous changera définitivement, vous aurez grandi d'une émotion nouvelle. Une émotion brute, sans chichi, sans garde-fou. Un langage, une langue universelle, qui ne supporte pas les explications de texte. Une langue qui s'appréhende avec le coeur.

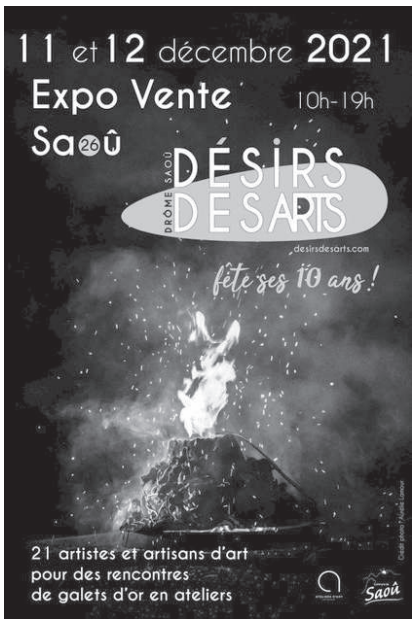

Entendre à l'intérieur de soi ce que veut nous dire cette œuvre, là, juste devant nous, participe grandement au bonheur.
Et qu'est ce que la vie, sinon, une succession d'émotions les plus harmonieuses possible ?
Bon, un peu plus concrètement, les 11 et 12 décembre de cette année 2021, nous serons 21 à vous accueillir avec plaisir dans nos ateliers, à la mi-loume et la salle des fêtes joyeusement garnie des chaleureuses couleurs de notre expo collective. Cette année chacun aura travaillé à mettre en valeur une palette de tonalités épicées pour leur chaleur et leur velouté.
A très vite !!

Adélaïde Motte
pour Désirs des Arts

Transport : bougeons autrement sur la vallée !

Dans la précédente édition de ce bulletin, vous avez pu lire un texte consacré au groupe « trajets voiture » créé via l'application Whatsapp et permettant d'organiser du covoiturage entre les habitants de Saoû et alentours. Cette heureuse initiative fonctionne toujours très bien et de nouvelles personnes ont même intégré le groupe depuis.
Dans ce nouveau numéro, à titre de complément, il nous a semblé opportun de vous faire connaître ou de rappeler l'existence du guide pratique « Bougeons autrement ». Ce mini fascicule, édité entre autres avec le soutien de la CCVD et de la Communauté de Communes du Diois et réalisé par l'association DROMOLIB, répertorie les différentes possibilités de transports existant sur notre territoire. En plus des transports en commun réguliers en train ou car (la fameuse ligne 28, les transports scolaires), il y est aussi question de sites proposant un système d'auto-partage, des services de Transport À la Demande organisés par la Région ou encore des actions menées pour la promotion des déplacements à vélo (infos sur les itinéraires, contacts des ateliers de réparation solidaires et participatifs etc).
Ce guide pratique est disponible gratuitement à la mairie ou sur le site https://dromolib.fr
Qu'on se le dise !!

Compte Solidarité Saoû-Soyans-Francillon

Dans une édition précédente du P'tit Saoû, nous vous avons présenté le «Compte Solidarité Saoû-Soyans-Francillon». Pour rappel, des villageois ont eu l'idée de créer ce compte réservé aux habitants des 3 communes et vivant des périodes financièrement difficiles. Les dons anonymes en euros sont déposés sur un compte à l'épicerie de Saoû pour que les personnes qui en ont besoin puissent faire leurs courses (20€ par semaine et par famille).

Et alors, ça fonctionne???

Oui, oui, oui. Depuis 15 mois, il y a eu 3500€ d'achats réalisés avec ce compte!

Des dons de villageois, des touristes qui arrondissent leur règlement à l'épicerie quand ils découvrent l'existence de cette initiative, une vente de soupes sur le marché début 2021 dont les bénéfices nous ont été reversés etc...

Les bénéficiaires n'ont pas l'occasion de remercier directement les généreux donateurs donc nous saisissons l'opportunité du journal pour le faire en leur nom: MERCI. MERCI. MERCI... et continuons!

L'équipe des épicier(e)s

Le jumelage a 20 ans

On pourrait s'inspirer de la chanson Les vieux amants de Jacques Brel, considérant que 20 ans d'amour c'est l'amour fou. En matière de jumelage 20 ans d'une liaison si riche c'est déjà de l'amour mais c'est surtout une rencontre improbable de deux cultures différentes et si proches à la fois.

Initiée par Jean Marc Belle pour la commune de Saoû et Philippe Rossy pour la commune suisse de La Chaux, cette idée de créer un jumelage entre les deux villages a fait bien plus que jeter un pont au dessus de la frontière. Vingt ans de rencontres et d'amitiés, d'échanges multiples et de photos inoubliables restent le ciment de notre union avec nos jumeaux suisses.

Malgré la pandémie, il fallait que les deux nouveaux maires (on dit syndic en Suisse) Pascal Rossy et Raphaël Paillot signent à nouveau la charte du jumelage. L'occasion était trop belle de fêter les 20 ans de ce jumelage peu commun avec la signature renouvelée de notre charte. Et comme on ne sort pas si souvent l'écharpe tricolore, surtout en Suisse, il a été décidé de faire cette année le périple Saoû / La Chaux afin de rencontrer nos amis suisses et renouer le lien mis entre parenthèses par l'épidémie de covid.

Etre invités en Suisse c'est la garantie de passer un week end inoubliable et le cru 2021 ne fit pas exception à la règle. La délégation française s'est retrouvée au milieu de la fête du village comme si nous faisions partie intégrante de ce bout de Suisse. Le beau temps était de la partie et la joie de se retrouver enfin était visible sur chaque visage.

Un accueil autour du buffet de bienvenue, un repas sous chapiteau et un spectacle d'humoristes suisses pour terminer la soirée ont donné à ce voyage le goût des fêtes de famille dans la sincérité d'une amitié réelle. Les discours et la signature de la charte ont permis la perpétuation de ce lien si authentique entre nos deux communes.

Il restera de ce voyage le sourire de Thérèse Boffa, secrétaire suisse du jumelage. Un sourire si plein d'énergie qu'on aurait cru Thérèse éternelle. Malheureusement le 25 octobre, la maladie l'emportait malgré le combat impitoyable que Thérèse a mené contre elle. Le jumelage est une histoire de famille avec ses joies et ses peines. Thérèse n'est plus là mais son souvenir restera gravé longtemps dans nos mémoires et dans celle du jumelage dont elle fut une ardente participante. Que ces quelques lignes lui rendent hommage et perpétuent pour longtemps encore cette idée folle d'un jumelage franco suisse.

Olivier D.

L'association « Du Veyron à la Vèbre » à la tristesse de vous faire part du décès de Thérèse Boffa. Elle était une des pionnières du Jumelage dès 2001. Secrétaire de la Municipalité de La Chaux, elle deviendra, également, secrétaire de notre association. A son mari, notre ami Mario, à sa famille et à nos jumeaux suisses, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Faire ou ne pas faire... la fête... du picodon ?

L'assemblée générale du 17 octobre et après

Le petit appel à l'aide posté par le comité dans les boîtes aux lettres du village avant l'assemblée générale annuelle du dimanche 17 octobre n'a malheureusement pas eu l'effet escompté : mises à part les 11 personnes déjà impliquées dans l'organisation 2021, dont les membres du conseil d'administration, ce sont seulement 11 autres saôniens qui étaient présents à la salle des fêtes ce soir-là, presque tous déjà bénévoles (et dans d'autres associations).

Malgré le plaisir qu'ont pu éprouver les membres du comité à mener à bien cette année encore, envers et contre les fortes contraintes, une fête qui a été appréciée par le public, les exposants et beaucoup d'habitants du village, ils expriment une forte lassitude devant les difficultés liées au manque croissant de bénévoles (une généralité aujourd'hui !).

Autre sujet d'insatisfaction : le nombre rédhibitoire (3 !) de producteurs de picodons présents à la foire, qui remet en question le sens même de cette fête qui leur est dédiée.

Aujourd'hui, les picodonniers n'ont plus besoin de cette médiatisation pour vendre leur production et malgré le concours de picodons (dont le règlement ne les oblige pas à être présents pour y participer !) ne s'obligent pas à consacrer un dimanche dans l'année à cet évènement. Et le syndicat de l'AOP ne peut proposer de solution pour le revitaliser.

Le constat est partagé par l'assistance : la fête a 50 ans bientôt, elle a vieilli, elle a eu raison de la vitalité de ses plus vieux soutiens, elle ne séduit apparemment pas les nouvelles générations, les nouveaux habitants qui pourraient lui donner un nouveau souffle.

Et ce qui séduisait tant auparavant, cette joyeuse alchimie entre terroir et fiesta n'attire plus.

A tel point que certains ont suggéré, depuis déjà 3 ans, de scinder foire et fête : la foire du Picodon serait déplacée au printemps, période du pic de production du fromage (même si la lactation dure d'avril à septembre) ; la fête du 3° week-end de juillet devenant un grand festival de musique.

Cependant il faudrait trouver des « repreneurs » pour les deux évènements, et cette solution pourrait être alors validée lors d'une prochaine assemblée extraordinaire.

Mais si un des présents dans l'assemblée se déclare prêt à se mobiliser sur un festival (pas sur le marché), il n'est pas certain qu'on puisse trouver des candidats pour une foire du Picodon au printemps, sans le recours possible au vivier de bénévoles « estivants », et sans l'assurance de pouvoir mobiliser davantage de producteurs de picodons, très occupés en cette période entre mises bas, sevrage, reprise de la lactation et de la production. Ce qui ne résout pas le problème de la survivance de la Fête.

Enfin, déplacer le grand marché hors des vacances d'été le prive de son principal intérêt : faire découvrir notre terroir au plus grand nombre.

Le rapport financier faisant état d'un fonctionnement réduit en 2021 a été l'occasion de rappeler que les réserves financières du comité lui permettent de participer, à des hauteurs significatives, aux projets portés par la mairie, en faveur du développement du village.

Dernière minute : En réunion le lundi 25 octobre, l'équipe sortante a pris la décision d'organiser la fête 2022, pour le 50ème anniversaire de "C'est la Fête à Saoû" et, en ce qui la concerne, pour la dernière fois. La foire sera ouverte à tous les fromages de chèvre et aux autres fromages de la région. Le concours de picodons n'aura lieu qu'avec des producteurs présents sur le marché, et à partir d'un nombre significatif de picodonniers présents. Et il y aura animations, spectacles et concerts ! Gageons que cet anniversaire sera fêté dignement par tout le village réuni !

L'équipe du Comité de la Fête du Picodon

Bibliothèque : Ah bon ? Ben oui !

– Salut Anne ! Ben dis-donc t'es chargée comme l'âne Jojo !

– Ben oui, je sors de la bibliothèque, trois livres pour chacun, ça fait la quinzaine. D'habitude Francis m'accompagne, il préfère choisir lui-même ses BD adultes. Moi je lis que des polars et il y a du choix. Phil ne veut que des documentaires animaliers, et les albums indéchirables c'est pour les jumelles Violette et Nina. Et tout ça pour 16 euros par an, car jusqu'à 18 ans c'est gratuit.

– Ah bon !

– Ben oui. Et en février quand ma belle-mère Sophie, s'est cassé le col de…

– de la Chaudière ?

– du fémur, bécasse, j'ai pensé à contacter Marc qui s'occupe du CCAS, et un portage de livres à domicile a été mis en place avec une bibliothécaire. Elle a lu ses trois livres par semaine, c'était cool.

– Ah bon ! Moi je me sers à la cabine téléphonique, comme ça j'y vais quand je veux.

– Ah oui, c'est aussi la bibliothèque qui l'a mise en service. Elles passent régulièrement pour recharger et trier si besoin ; les gens n'osent pas jeter leurs livres, alors ils les déposent à la cabine, souvent ça va, mais parfois ce sont vraiment de vieux livres que personne n'a envie de lire…

– Ah bon !

– Ben oui. Et puis la bibliothèque a été informatisée pendant l'été dernier, c'est plus classe et si tu veux le dernier Musso ou le Mélenchon, elle peut l'avoir dans le mois qui suit s'il est dispo à la médiathèque, la navette passe tous les mois pour apporter les livres réservés et remporter les livres demandés par les autres bibliothèques de la Vallée. D'ailleurs, s'ils n'ont pas un titre que tu demandes, ils l'achètent… Enfin souvent… Par exemple si tu demandes « Recherche sur la problématique de l'acoustique des chauves-souris en milieu hostile », la médiathèque répondra probablement « Achat non envisagé » : Ben oui, elle peut pas tout avoir.

– Les élèves de Saoû vont à la bibliothèque tous les vendredis et des bibliothécaires vont lire à l'école maternelle de Soyans, l'an dernier c'était Nelly de Soyans qui leur lisait des histoires en anglais.

– Ah bon ? de Soyans ?

– Ben oui, c'est intercommunal. Alors il y a Nelly, Brigitte, Marie Ange, Laetitia et Geneviève qui habitent Soyans, Sylvie, Nicole, les deux Christine, Monique et Maryse qui habitent Saoû, et parfois Anne de Francillon.

Elles préparent aussi des animations : en juillet elles ont accueilli « La Marche des Conteurs », en octobre il y a eu une journée sur l'arbre et j'ai appris qu'elles préparent un Escape Game qui sera proposé en fin d'année, plus des lectures de contes de Noël pendant les trois semaines de décembre… Et y'a d'autres trucs dans les tuyaux…

– Ah bon ? Comment je fais pour être au courant ?

– Ben, à ton inscription tu coches la case « être informé par mail ». Et puis, il y a des affichages. Bon, ce serait bien que ce soit sur le site de la Commune, ça pêche un peu sur la Com, mais c'est du boulot tout ça : je crois que sur le bilan de 2019 j'ai lu que ça correspond presque à un mi-temps pour une personne.

– Ah bon ? Et à ton avis je peux m'inscrire en cours d'année ?

– Ben oui, vas-y quand tu veux ; la bibli est ouverte les samedis et les mercredis de 10h à 12h, mais t'évite d'y aller à midi moins dix…

– Ah bon ?

– Ben oui ! Allez Salut, je passe chez Adèle acheter des picodons. Ah dis à Christian qui s'intéresse au jardin, que la bibli est abonnée au « 4 Saisons » et à « La Hulotte » et …. En fait t'as qu'à y passer car je peux pas tout dire… Tchao.

NB : Sauf pour les bibliothécaires, les prénoms ont été mélangés pour une question d'anonymat..

La Marche des Conteurs

Atelier "Art et Science" aux Clévos

Office de Tourisme : Bilan de saison et préparation de la saison 2022

VALLÉE DE LA DRÔME

Dans la Vallée de la Drôme, la saison touristique 2021 s'est bien déroulée avec 29 366 visiteurs conseillés dans nos 5 bureaux d'accueils (Crest, Livron, Mirmande, Saillans et Saoû) de mai à début octobre.

Concernant le bureau de Saoû on note une hausse des demandes touristiques concernant les activités de pleine nature (randonnée, escalade...) et le patrimoine (forêt de Saoû, auberge des Dauphins).

L'office de tourisme a aussi été présent en « hors les murs » sur 39 permanences en juillet et août (marchés, sites touristiques...) pour diffuser de la documentation : 956 personnes ont été conseillées sur notre stand en forêt de Saoû en 12 permanences.

Une nouveauté 2021 : la réalisation de deux magazines : un magazine printemps et un magazine automne pour faire la promotion du territoire à travers des articles ciblés sur notre site internet https://www.valleedeladrome-tourisme.com/ et les réseaux sociaux.

L'automne est désormais arrivé et l'équipe s'active en back office pour préparer la future saison, les éditions, les actions 2022, les éductours et cafés de l'OT, la stratégie touristique...

Les RDV (gratuits) à venir pour les acteurs du tourisme :

- Café de l'OT sur le thème du « tourisme durable » le 9 novembre 10 h à la gare des Ramières à Allex
- Café de l'OT sur le thème du « label accueil vélo » le 9 décembre à 10 h à la gare des Ramières à Allex
- Le prochain éductour aura lieu à Saoû le jeudi 18 novembre avec au programme : découverte du « Poney Fringant » et de « nouons-nous céramique », visite du nouveau « gîte les Oliviers » , connaissance du sentier « murets d'art » et repas à « l'oiseau sur sa branche ».

Plus de renseignements 04.75.63.10.88
https://www.valleedeladrome-tourisme.com/
otvaldedrome@gmail.com

L'équipe de l'office de tourisme
(Magaly, Isabelle, Clémence, Coralie et Lévy)

Les magazines de l'OT

Éditions de la Galipotte

Deux ouvrages ont été publié cette année :

- *« Recettes Saisonnières by Cloclo »* de Cloé Pervier, 68 pages de gourmandises joliment illustrées, 15 €

- *« Les Tiboulens, pirates Huguenots »* de Bernard Foray-Roux roman historique, saga d'une famille de Saoû au XVIème siècle, 204 pages, 15 €.

Pour acheter à Saoû : l'Epicerie, la Traverse ou l'OT ou au siège des éditions (8 impasse des Auches).

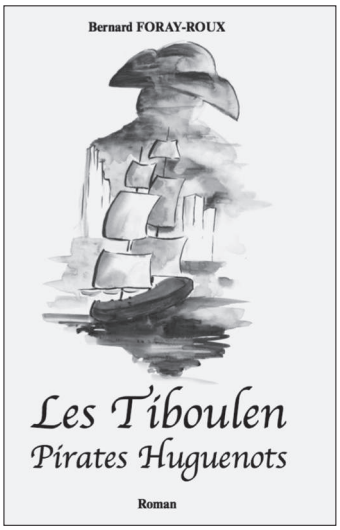

Avis de recherche

L'équipe qui gère les composteurs collectifs de Saoû souhaite renforcer son effectif. Actuellement nous sommes trois personnes bénévoles pour les 2 sites, parking des pompiers et derrière la bibliothèque.

Nous aimerions être plus nombreux afin de faciliter la gestion en cas d'absence ou d'indisponibilité de l'un d'entre nous.

La valorisation des bio-déchets est un sujet important, nous sommes tous concernés. Les 2 sites fonctionnent bien dans notre village et notre équipe est efficace et solidaire.

Pour nous joindre et avoir des infos précises :
Antonin antoninrossi@wanadoo.fr
Valérie 06 52 66 88 84
Françoise 06 31 35 91 02

Françoise pour le groupe « compost »
Association Gens du Coin

Foire aux Fruits d'Hiver 2021 : une petite victoire sur la morosité

À notre grand regret, nous avions dû renoncer à l'édition 2020 de notre Foire aux Fruits d'Hiver : nous étions alors en plein confinement. Dans le contexte un peu plus ouvert de cette année, nous avons cependant dû prendre en compte un certain nombre de contraintes qui ont légèrement modifié la physionomie de cette foire, sans pour autant en altérer l'esprit ou nuire à sa raison d'être depuis plus de 20 ans : valoriser la production locale et créer une occasion festive, joyeuse, de se retrouver.

Nous sommes heureux d'y être parvenus et de pouvoir présenter un bilan positif, à tout point de vue, de cette journée, au cours de laquelle nous n'avons connu aucun incident notable, comme on dit.. Malgré un temps plutôt maussade, les visiteurs sont venus en nombre et ont fait honneur aux produits proposés à la vente. Ils ont amplement profité des possibilités de boire un coup ou de se restaurer sur place, que ce soit auprès des établissements de notre commune ou auprès des exposants. Notre propre buvette n'a pas désempli et, comme toujours, le vin chaud a remporté un vif succès, de même que la traditionnelle soupe au lard, servie cette année dans des bols jetables. Les visiteurs ont apprécié de disposer des tables et des bancs que nous avions installés pour l'occasion place des Cagnards ou devant la bibliothèque. Nous avions établi un nouveau plan d'emplacement des stands pour respecter les normes en vigueur. Exposants et visiteurs ont estimé que cette disposition, plus aérée, rendait la circulation plus fluide et donc plus agréable. Comme quoi...

De son côté le trio musical Chansons à voir ne s'est pas privé, lui aussi, de déambuler dans notre village et d'aller à la rencontre de tous, avec le talent et la gaieté qui sont les siens.

Nous joignons donc nos remerciements à ceux de notre maire à l'égard des bénévoles qui nous ont prêté main-forte en cette journée. Nous profitons aussi de ces colonnes pour faire appel à candidature : notre bureau est appelé à se renouveler en début d'année 2022 et nous souhaiterions accueillir de nouveaux arrivants car certains d'entre nous ont décidé de passer la main. Comme vous le savez sans doute, nous organisons chaque année (quand tout va bien) à la fois la Foire aux Fruits d'Hiver en novembre à Saoû et la Journée de la Truffe en février à Soyans, avec le comité des fêtes de ce village pour cette dernière. Cela représente un certain investissement en temps pour la préparation de ces deux manifestations mais un investissement concentré sur les 2 mois qui les précédent. Et puis, croyez-nous,la mécanique est bien rodée, et puis, croyez-nous, nos réunions sont efficaces et joyeuses, et puis, croyez-nous, nous sommes heureux et fiers de voir tant de sourires lors de ces journées...

N'hésitez donc pas à nous contacter en déposant un petit mot dans notre boîte à lettres à la Maison des associations ou par voie postale (Place de l'église 26400 SAOÛ).

L'association Les 4 Saisons
du Pays de la Forêt de Saoû

Association "A la découverte de la forêt de Saoû"

- Journée du Handicap : De plus en plus de centres et de monde, un repas inoubliable, des chansons, des balades en calèche ou en fauteuils et karts électriques, des jeux avec de plus en plus de bénévoles et des partenaires fidèles dont le Département et l'ACCA.
- Journée de Formation : Ça y est on a passé les 200 stagiaires formés (204 exactement) depuis 2014. Rappelons qu'elle est gratuite et ouverte à tout le monde. Quand on entend ou lit certaines choses on se dit que certains devraient y penser.
- Visites de la forêt tout l'été organisées par le Département. Deux thèmes : « Au fil de la Vèbre » et « Les anciennes fermes » : 5 visites.
- Plusieurs conférences sur la forêt de Saoû en collèges et médiathèques. La dernière Saint-Paul-les-Romans et la prochaine le lycée de Romans.
- Participation active à « SILLON » au niveau de la communication et de l'organisation du week-end en forêt de Saoû. Présence des naturalistes et éthologues : François Sarano, Stéphane Durant, Béatrice et Gilbert Cochet et du journaliste de France-Inter Denis Cheissoux...
- ...qui à fait son émission « CO2 mon amour » le dimanche 17 octobre sur la forêt de Saoû avec nous et Inès de Rancourt.
- Visites du moulin de Saoû pour la Foire aux Fruits d'Hiver le 21 novembre.

Un beau bilan pour Saoû chante Mozart

Samedi 23 octobre, l'association Saoû chante Mozart a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Saoû en présence du maire, Raphaël Paillot, qui s'est réjoui d'assister à une manifestation en présentiel, témoignage d'un retour à une vie (presque) normale. Au président Jacques Labarsouque qui le remerciait des prestations fournies au festival par la commune, le maire rappelait l'attachement du village pour l'œuvre, créée par Henry Fuoc en 1989, qui fait rayonner désormais le nom de Saoû sur l'ensemble du département.

Le bilan de la trente-deuxième édition, qui s'est déroulée du 2 au 26 juillet, est particulièrement encourageant. Défiant toutes les craintes liées à la situation sanitaire, le festival a enregistré un niveau record de billetterie et une forte augmentation des adhésions.

Si Philippe Bernold, directeur artistique, et Jean Delescluse, directeur du festival, sont toujours farouchement attachés à ne produire que des prestations musicales de haute qualité, cette édition 2021 a bénéficié, de surcroît, d'une météo particulièrement favorable.

Le découpage en trois grands week-ends a permis au public saoûnien (qui bénéficie d'un tarif habitants qui a attiré le double d'adhésions cette année) de retrouver les décors favoris du château d'Eurre (avec notamment un Lever du soleil à 7 heures du matin pour les lève-tôt), de l'église et de l'incontournable place des Cagnards.

Mais le festival n'entend pas se reposer sur ses lauriers et veut au contraire aller de l'avant. Son ancrage territorial le conduit à développer trois projets sociaux dont celui dépendant du dispositif Culture et santé, mis en place à Dieulefit en collaboration avec la fondation Partage et Vie à destination de deux établissements hospitaliers.

C'est dans le cadre de cette ouverture vers les publics empêchés que sera donné le samedi 4 décembre dans la soirée à la Halle de Dieulefit un concert pour tous au cours duquel l'ensemble Virévolte proposera «Philtre d'amour, drame lyrique en un entracte», un programme musical mêlant chansons de variété, airs classiques et lyriques d'environ 50 minutes, avec deux musiciens (Aurore Bucher, chant et Jérémie Arcache au violoncelle), ceux-là même qui avaient enchanté la place des cagnards en 2020.

Une occasion à ne pas manquer !

Alain Balsan

Le festival Sillon a été un succès !

La deuxième édition de Sillon s'est terminée lundi 1er novembre Les expositions au Temple, à la Folie et dans la Forêt ont reçu un très bel accueil. Merci aux visiteurs et visiteuses pour leurs retours enthousiastes !

Les étudiants de l'école d'art et design de Saint Etienne qui étaient en médiation sur les sites ont vécu de très belles rencontres.

La vie des écoles

« Deux et deux quatre, quatre et quatre huit, huit et huit font seize... Répétez ! » dit le maître. Deux et deux quatre, quatre et quatre huit, huit et huit font seize... Mais voilà l'oiseau-lyre qui passe dans le ciel. L'enfant le voit , l'enfant l'entend, l'enfant l'appelle...

« Sauve-moi
Joue avec moi Oiseau ! »
Et l'oiseau nous a emmenés.
Sur son dos, nous avons.....
Découvert les ateliers d'art
Exploré la mare de la gare des Ramières
Fait connaissance avec l'apron
Survolé la passe à poissons de Livron
Joué à poules renards vipères
Appris à jouer ensemble
Rencontré les anciens du village
Randonné avec nos amis les ânes
Traversé des rivières

Le poète avait-il raison d'écrire que *« dans leur école crépie de lune on enferme... les enfants jusqu'à ce qui leur pousse plume pour s'envoler »* ?.....

Martine Guillerme

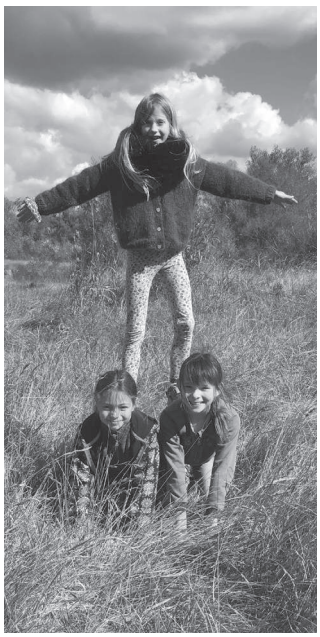

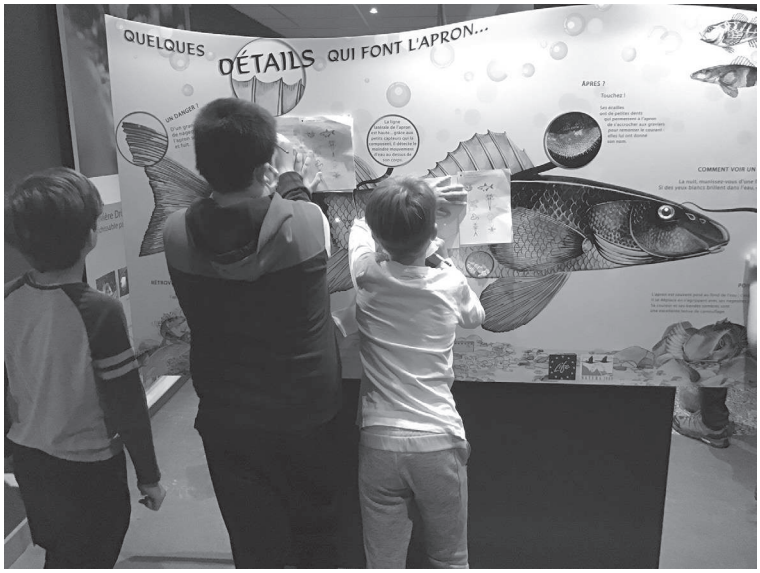

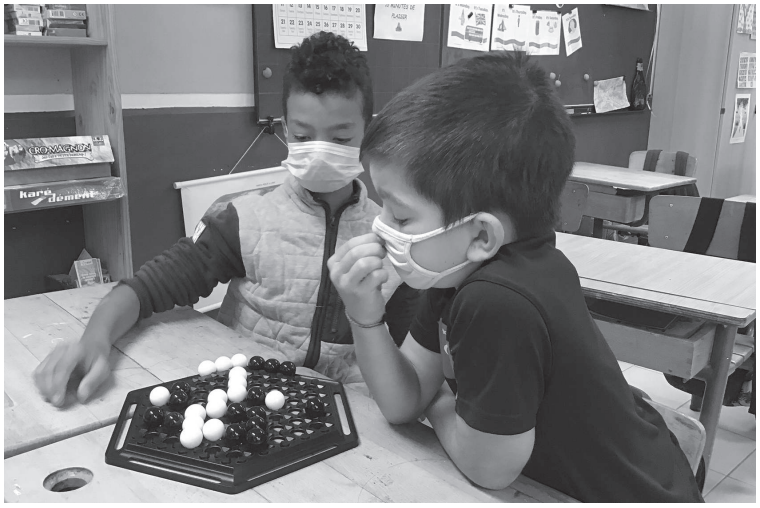

LA SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la "SEMAINE BLEUE", semaine nationale des retraités et personnes âgées dont la thématique était cette année *« ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire »* le CCAS et l'école de Saoû ont organisé le vendredi 8 octobre une après-midi de rencontres entre les aînés du village et les enfants de l'école primaire.

Une quinzaine de retraités a répondu à l'appel amenant pour notre action *«viens nous raconter...»* des objets insolites, des anecdotes : baratte, fer à repasser, moulin à café, diapositive, samovar, boucharde, clisimètre, mouchoir à bougie.... les enfants et les aînés chantant "le petit papa Noël" avec Tino Rossi sur un gramophone.

.. Que du bonheur ! Des enfants curieux, des aînés enchantés.

Ce moment de partage entre générations s'est terminé par un goûter au soleil dans la cour de l'école.

Une après-midi inoubliable.

L'équipe du CCAS de Saoû